

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1898)
Heft: 26

Artikel: Les catholiques et la guerre aux Etats-Unis
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-248047>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

née à payer 30,000 florins à l'évêque pour réparer le dommage causé aux églises de l'évêché. Elle ne versa en réalité pas plus de 3000 florins, tandis que Jean de Vienne se vit obligé d'hypothéquer presque toutes ses possessions et que Bellelay qui avait de nombreuses propriétés à Bienne, à Neuveville et dans l'Orval ou vallée de Tavannes, eut des pertes considérables à supporter et ne reçut jamais de dommages intérêts.

(A suivre)

JECKER, curé.

Abornement aux Franches-Montagnes

(Commune de Montfaucon)

Le tronçon porte, mais non tout-à-fait bien lisible, la date de 1696. Sur la partie détachée on voit, d'un côté, les lettres R. N. O. V. E. E. N., et de l'autre cet emblème ☉ ; à sa surface un trait, peut être le chiffre 1 qui va de haut en bas, plus un E. au dessous. Elle était à peu près de la forme des précédentes et est tournée du nord-est au sud-est par sa forme indicative.

De là, la limite se dirige du côté du sud-ouest. On trouve une borne auprès de la barre qui sépare la Pâturatte du Gros-Bois-dérrière. Du côté sud-est elle porte un gros E et du côté sud-ouest un 2 ; du côté du nord ou Franches-Montagnes, elle porte F.M. avec la date de 1756.

A 500 pas environ de celle-ci, dans la direction occidentale, il y a une borne de la même forme et hauteur à peu près que les premières. Elle porte du côté de minuit deux pives dont l'une n'est plus guère visible et qui sont dans un emblème qui a cette forme ☉ avec un F dans un des coins, le chiffre 3 du côté Est, et du côté de midi la crose de Bâle avec O et un E au dessus. Cette borne se trouve à proximité de la barre qui sépare la métairie du Gros-Bois-dérrière du communal de Tramelan et à peu de distance du Creux qui est sur le pâturage du Gros-Bois-dérrière et qu'on nomme le *Creux de l'enfer*. Il est sur la Seigne.

A 160 pas plus loin, et toujours en ligne droite du côté du couchant on trouve une borne de 70 centimètres de haut sur le Communal de Tramelan et tout près de la barre du Gros-Bois-dérrière. Elle porte du côté de midi un B pour tout, mais qui, semble-t-il, devrait être un E pour dire Erguel.

A 400 pas de cette dernière, et toujours dans la même direction et la même haie, il y a une borne de même dimension que la précédente, dans la barre de Tramelan et Gros-Bois-dérrière. Elle porte un gros E du côté Sud.

quelque débris... Et... et ça le fait souffrir avant de s'en aller.

— Mais... ça partira ?

— Espérons-le.

Et le docteur gravit rapidement son escalier. Marceline s'éloignait, toute chancelante. Il avait dit : « espérons ! » il n'avait rien affirmé. Elle erra, tout le jour, autour de l'hôpital, accablée par cette pensée qu'une si petite chose, qu'un débris d'os ou de molette d'éperon pouvait lui tuer son frère. Des cavaliers, des officiers passaient, à chaque instant, auprès d'elle ; même tout un escadron défila vers onze heures. Elle regardait tous ces hommes aux pieds, essayant de calculer ce qu'il y a de pointes à une molette. Et elle murmurait :

— Dieu ! Dieu ! Si celle-ci était la dernière au moins !

Oh ! les trois cruelles journées qui suivirent ! Césaire venait, le soir, partager son angoisse. A la nouvelle que son ami était plus mal, il

A 200 pas plus loin, et toujours directement au couchant, on en trouve une qui est un peu plus élevée que ces dernières. Elle porte du côté de midi un G ou plutôt un C mal fait ; ce qui signifierait Courtelary ; on l'a colorié en rouge.

Plus loin à 135 pas et dans la même barre il s'en trouve une même que les précédentes ; elle porte un I du côté de midi. Il n'y a rien sur les autres côtés.

A 280 pas de cette dernière et dans la même haie, il y en a une qui du côté de midi porte un E, et du côté nord la date de 1693 avec 2 pives effacées et un E, semble-t-il, mais qui doit plutôt être un F.

Plus loin, à 110 pas, se trouve une grande borne d'un mètre de haut avec cet écusson o côté sud et un E au dessus ; puis un second écusson du côté de minuit ou des Franches-Montagnes ; il paraît qu'il y avait pour emblème 2 pives qui sont effacées.

De cette dernière borne à celle qui sépare le Gros-Bois-dérrière de la Pâturatte la limite est directe et va de l'est à l'ouest. Elle est aussi la dernière qui sépare la commune de Montfaucon de celle de Tramelan et elle est placée comme les précédentes dans la Barre qui sépare le Gros-Bois-dérrière du Communal de Tramelan-dessus. Elle est à l'extrémité sud-ouest de la commune de Montfaucon ; elle fait limite entre la commune du Bémont, celle de Montfaucon et de Tramelan. Elle est fort peu éloignée du communal de Saignelégier et elle est placée sur un marais ou seigne.

Ces notes descriptives ont été recueillies et laissées par M. Florent Farine des Peignières, décédé en décembre 1897, à l'âge de 84 ans, homme très judicieux et très observateur et parfaitement au courant des choses de la Montagne.

* * *

Dans l'histoire de St-Ursanne par Mgr Chèvre, actuellement curé-doyen de Porrentruy, on lit page 562 :

« Le 2 Juin 1749 eut lieu une délimitation entre la Franche-Montagne et la Prévôté. On a commencé au lieu dit le *Pau de fer*. Il y avait là une ancienne borne triangulaire renversée, qu'on a redressée. Elle était marquée d'un B, qui veut dire Bellelay, et de l'autre côté d'un chevron avec une rose sur chaque côté, ce que les religieux de Bellelay, qui étaient présents, ont dû être l'armoire d'un de leurs abbés appelé Bellefond, (Jean X Gogniat de Bellefond, près de Franquemont, 28^{me} abbé de Bellelay, 1530-1533), suivant la remarque qu'ils en avaient. Cette borne séparait la Montagne, la Courtine de Bellelay et la Prévôté. Les autres bornes ont été plantées en suivant dans la pâture de M. François, dans celle de Schwal-

avait vite reperdu son allure fière. Il faisait très mal son service, il attrapa un soir de consigne. Et le samedi, ils eurent une grande crainte : leur permettrait-on de voir Firmin le lendemain ? Si le Dr Derbois allait juger qu'un calme absolu était indispensable !...

On les laissa, cependant, entrer le dimanche, mais en leur recommandant de ne faire qu'une très courte visite au blessé et de lui parler le moins possible. Et, à peine l'infirmier leur avait-il adressé cette recommandation qui, tout de suite, les avait troublés, qu'ils apercevaient sœur Olympe, la mine toute désolée. Elle secoua la tête.

— Mes pauvres enfants, on n'a pas voulu lui refuser le plaisir de vous voir ; mais je compte sur votre prudence ?

Quand ils pénétrèrent dans la chambre de Firmin, le malheureux n'eut pas la force de se lever. Il bégaya :

— Ah !... Enfin... Les voici !

ler, dans celle du chapitre auprès du lieu dit la *Louvière* ; puis une en pierre du côté du village de Montfaucon, puis les autres en passant auprès de la 1^{re} maison de Montfaucon jusqu'aux Enfers en tirant depuis sur la côte au Bouvier, en tout douze bornes. Le Chapitre de St-Ursanne eut à payer la moitié des frais de cet abornement.

(A suivre)

Les catholiques et la guerre aux Etats-Unis

Mauvaises nouvelles pour la pauvre Espagne qui est bien menacé aujourd'hui de perdre une partie de ses brillantes colonies. Les Américains, plus forts en nombre, en vaisseaux, en ressources financières, deviennent les vainqueurs, aidés qu'ils sont encore par les insurrections à Cuba, aux Philippines.

On aurait pu croire que la guerre avec l'Espagne aurait mis nos coreligionnaires des Etats-Unis dans l'embarras. On se plaît si volontiers à représenter les catholiques comme manquant



L'amiral Sampson

de patriotisme, comme ayant leur cœur à Rome, au delà des monts (*ultramontains*), qu'il y avait, dans le conflit soulevé entre l'Espagne et les Etats-Unis, une belle occasion de constater si ces perfides accusations des Loges étaient fondées. On l'avait déjà vu en 1870.

Et un faible sourire anima un peu son visage. Sœur Olympe dit à voix basse :

— Il est tranquille encore ; mais quand ses accès de fièvre le prennent...

Ils s'assirent et lui donnèrent leurs mains. Un grand quart d'heure, très silencieux, s'écoula. Sœur Olympe voulut alors les renvoyer ; mais cela indisposa Firmin : il lança un mauvais regard à la religieuse.

— Ah non, he'n !... qu'ils restent !

Et il suffit de ce moment de colère pour donner une expression livide à ses traits.

— Par moments, dit, toujours tout bas, sœur Olympe, sa raison l'abandonne.

Et, juste en cet instant, le blessé eut un soupir rauque, puis quelques hoquets. Et portant fébrilement la main à sa tête, il cria :

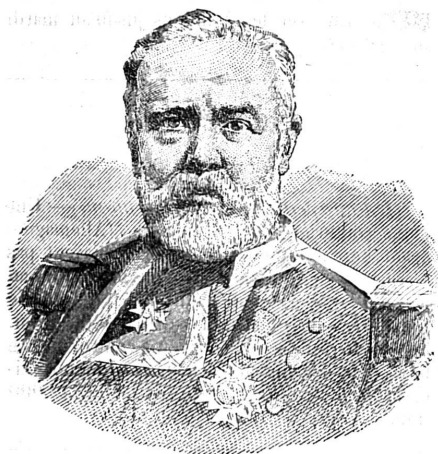
— C'est là !... c'est là !...

(La suite prochainement.)

lors de la terrible rencontre de la France catholique et de l'Allemagne protestante. Certes, la Bavière et les autres parties catholiques de l'Empire, n'ont guère trahi leur pays ni mal contribué à ses victoires. Ce qui se passe aux Etats-Unis témoigne-t-il moins des sentiments nationaux des catholiques? Nullement.

Le 24 mai, on pouvait voir le 69^e de ligne, qui est Irlandais et par suite exclusivement catholique, traverser les rues de New-York avec armes et bagages se rendant à Cuba. La foule était énorme. Les troupes, l'aumônier en tête avec l'état-major, ont défilé devant la résidence archiepiscopale, où plusieurs ecclésiastiques étaient aux fenêtres. Plus loin, le régiment ayant aperçu un drapeau anglais : « Rentrez cela ! » crièrent les soldats, tandis qu'une blanchisseuse qui, en guise de drapeau irlandais, agita une camisole verte, s'attirait des compliments du colonel.

On écrit à l'*Univers* que l'aumônerie militaire de la campagne est constituée par les catholiques comme par les protestants. Il y a trois aumôniers avec les troupes volontaires. Le P. Sherman, de la compagnie de Jésus, fils du célèbre général Sherman, a été attaché au 4^e de ligne, et déjà il a harangué ses hommes en termes très chaleureux. Le *Démocrate* va se voiler la face ! Un jésuite, aumônier américain, est-ce possible, et encore un fils de général ! Plusieurs autres jésuites de la province de Mis-



L'amiral Cerro

souri ont fait offrir leurs services au ministre de la guerre. Le P. Walthmann, attaché au fort Sheridan, et doyen des aumôniers actifs, a été placé à la tête de ses collègues. Quel comble, n'est-ce pas pour les libres-penseurs de Porrentruy ?

Le club catholique de New-York a organisé une société de secours aux familles des soldats. Depuis la déclaration de guerre, le drapeau national se déploie aux façades des presbytères. A Washington, un mât portant à son sommet les couleurs de l'Union, a été dressé solennellement dans le préau de l'église Saint-Dominique. L'orateur était le P. P. Moran : « On a avancé, a-t-il dit, que les catholiques ne viendraient pas en aide au gouvernement dans la guerre faite à une nation catholique. Si la chose est vraie — et, grâce à Dieu, il s'en faut qu'elle le soit — nous ne mériterions plus l'estime de nos concitoyens. »

Oui, la Patrie est un mot cher aux cœurs des catholiques Suisses comme des Américains, et, au moment du danger, nos soldats se trouveraient prêts au moins aussi vite que les autres.

MENUS PROPOS

Les Italiens chez nous. — L'exode des Italiens à la frontière et l'expulsion plus ou moins motivée de Péduzzi ont reporté l'attention sur les Italiens en Suisse. Sont-ils nombreux ? Fort nombreux surtout dans quelques centres comme Genève, Bâle, Lucerne, Zurich principalement. Schaffhouse également en compte beaucoup : les familles italiennes y formeraient à elles seules une paroisse très étendue. La propagande protestante s'en occupe énormément. Nos *Missions intérieures* ont là un vaste champ d'activité qu'il est toujours plus nécessaire de cultiver ; autrement le bon grain deviendrait de l'ivraie.

En 1896, le chiffre des mandats payés en Suisse pour l'Italie dépassait de six millions de francs celui des mandats expédiés d'Italie en Suisse. Environ quatre millions de cette somme proviennent des ouvriers italiens qui travaillent l'été durant dans nos cantons. Ce chiffre de six millions n'est d'ailleurs que l'excédent italien de l'échange des mandats entre la Suisse et l'Italie, car on calcule que les ouvriers italiens expédient de Suisse annuellement plus de 15 millions de francs dans leur pays d'origine. On peut remarquer que les ouvriers italiens prennent de plus en plus l'habitude de passer l'hiver chez nous et plusieurs s'y établissent définitivement avec leurs familles. Il en est de même à Zurich, où s'établissent en outre un grand nombre de petits marchands italiens, à Lausanne et dans toutes nos villes suisses où par suite du développement de la bâtisse, la main d'œuvre est très demandée.

Comme le fait observer un de nos confrères, l'Italien plus sobre, plus dur à la peine que l'ouvrier du pays, accepte les travaux les plus pénibles et les plus dangereux devant lesquels souvent les habitants du pays hésitent. Puis il trouve chez nous une législation qui le protège mieux que partout ailleurs : la journée est moins longue, le salaire est plus élevé, l'assurance le prémunit contre les pertes du chômage en cas d'accident. Il afflue dans cette bonne Suisse et entraîne à sa suite les marchands de comestibles et d'objets de première nécessité qui mettent à sa disposition les aliments, les objets de diverse nature dont il a coutume de se servir dans son pays. Les Italiens finissent ainsi par fonder dans nos villages des colonies toujours plus nombreuses.

Tant qu'il y aura du travail en suffisance, l'inconvénient n'est pas grand. Mais cette immigration impose aux administrations une règle de prudence, c'est d'éviter des hausses factices et momentanées dans la demande de la main d'œuvre, après lesquelles ces colonies installées chez nous et n'ayant plus d'ouvrage livreraient une âpre concurrence aux travailleurs du pays.

Echelonnons nos travaux et gardons-nous de vouloir tout faire en un jour !

Statistiques consolantes. — Celle-ci est d'actualité en ces temps belliqueux. Donc il paraît que les bombardements ne sont pas aussi terribles qu'on le suppose généralement. En 1870-1871, le bombardement de Belfort a duré 73 jours : 99,453 projectiles se sont abattus sur la vaillante cité, et pourtant on n'a compté que 60 victimes, tuées ou mortes des suites de blessures.

A Strasbourg, pendant 38 jours, les Allemands ont lancé sur la ville 193,722 obus, qui ont fait 500 victimes.

Enfin, à Paris, le bombardement n'a duré que 23 jours et 10,000 obus seulement ont été

tirés, tuant ou blessant 107 personnes.

On peut donc, non sans satisfaction, espérer que les nombreux coups de canon américains tirés sur les forts de Cuba ont certainement fait plus de bruit que de mal.

Un nouveau sport. — Dans quelques siècles d'ici, le monsieur original et audacieux qui inventera de marcher tout simplement sur ses pieds provoquera peut-être une révolution. En tout cas, l'on discutera beaucoup, dans les journaux du temps, cette initiative extraordinaire. Et des chroniqueurs érudits étonneront probablement la plupart de leurs lecteurs en déclarant qu'autrefois, dans les siècles d'obscurantisme où l'on vivait avant l'an 2000, ce genre de locomotion bizarre était à peu près général.

En attendant, voici une nouvelle manière de marcher qui, paraît-il, a l'ambition de devenir à la mode. C'est le patinage sur route.

Au lieu de marcher comme tout le monde, on a songé de faire marcher les gens sur roulettes. On jette en avant le pied armé du patin, et le corps tout entier avance sur les roues : après le pied droit, c'est le pied gauche, et ainsi de suite ; de sorte qu'en définitive on roule.

Le patin dernier genre se compose d'une armature en acier de trente centimètres de longueur ; aux deux extrémités, des fourches entre lesquelles sont logées de petites roues de bicyclettes avec leur garniture de caoutchouc.

Le patin se fixe à l'aide d'attaches en cuir, comme les patins en glace. Le pied se trouve à cinq centimètres du sol, au-dessous de l'axe des roues, montées à billes. L'équilibre est, dit-on, facile à garder, et la chute en avant empêchée par la longueur du patin.

On parvient, avec un peu d'exercice, à rouler facilement sur bonne route, et même à parcourir, affirme-t-on, de 15 à 20 kilomètres à l'heure. On ne s'en douterait pas, à voir les essais déjà tentés. Il est vrai que c'est un début.

Quoi qu'il en soit, on parle déjà sérieusement des hommes-roulettes pour les vélodromes, et l'on est convaincu que tout le monde adoptera le nouveau mode de locomotion.

C'est si simple. On veut aller vite ? On a ses roulettes dans sa poche, on les chausse et l'on court. Pas de garage, comme pour la bicyclette ; pas de dépense d'entretien. C'est fini ? On retire ses roulettes et tout est dit.

Des dents aux pieds le progrès marche par le monde ! Se figurerait-on que des fouilles récentes faites à Pompéi ont prouvé que ses habitants portaient des bottes en papier mâché et comprimé !... On a parlé ces jours d'une bié bicyclette en papier mâché, inventée en Amérique... Il n'y a que les Américains pour avoir de ces idées-là ! Pourquoi pas alors les bottes à la façon des Pompéiens ?

On annonce bien que la fabrication des dents a en Allemagne une véritable vogue. Il paraît que les dents en papier se distinguent par une blancheur éclatante, une solidité à toute épreuve et une modicité de prix qui défie toute concurrence.

Jusqu'à présent on disait dans les feuilletons, en parlant d'une jolie femme : « Elle avait des dents de perles. » Il faudra donc dire : « Son sourire découvrant deux rangées de dents en papier, éblouissantes ! »

Chères lectrices, n'êtes-vous pas curieuses d'essayer ?